



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E58465

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2024

ÉDITÉ LE 06/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1960

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2002
60 000

Raison sociale : DELACROIX PAUL ET FILS SARL (STE)

14 RUE DE PARIS
39150 ST LAURENT EN GRANDVAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 646 050 435 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 43005178

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F45155Q124400/001 520868/27

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F45155Q1244000/001520868/27

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 03 84 60 15 64

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : delacroix.paul@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

DELACROIX JEAN-LUC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	09/12/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	25/11/2021
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	25/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.